

Compte-rendu du 1^{er} conseil d'école **Vendredi 21 octobre 2011**

Etaient excusés : Melles Janick BOUILLET et Mathilde RAMAK

M. Pierre BLUNAT, DDEN

Saint-Marcellin

Mme Sylvie DUSSERT, Titulaire remplaçante rattachée à l'école

Mme Stéphanie RAMEAU, enseignante assurant le ¼ de décharge du directeur

d'élèves.

Etaient présents : Mme Agnès FRANÇOIS, DDEN

Mme Christelle GUIONNEAU, Adjointe chargée des affaires scolaires

Mmes Laëtitia PIERSON, Ghislaine VADON, Monique SOUBEN, Delphine DELORD,

Nathalie GARREL, enseignantes et M. David JOBIN, enseignant et directeur de l'école

Mmes Karine THOMASSON, Mona DEWHURST, Véronique ROGNIN-PICARD, Florence HIBON, M. Nicolas CALISTO, Représentants des parents d'élèves.

Ordre du jour des enseignants

-Règlement intérieur : Le règlement intérieur de l'école a été adopté. Toutefois, il serait bon de préciser et rajouter que les enfants doivent avoir une tenue correcte et des chaussures adaptées (pas de tongs ou de chaussures à talons)

Il a également été décidé de diffuser un mot dans les cahiers de liaison pour rappeler aux parents qu'il y a encore trop de vêtements qui traînent dans la cour et qu'il est impératif que les vêtements soient marqués du NOM et Prénom de l'enfant de manière à les restituer à leurs propriétaires et de leur préciser qu'un carton est à leur disposition s'ils cherchent un vêtement perdu...

Afin de pallier à ces oublis trop fréquents qui laissent une image désordonnée de l'école, les enseignantes s'engagent à placer un sac ou tout autre réceptacle au pied du poteau qui sert de rassemblement avant de monter en classe. Cela permettrait peut-être aux enfants de récupérer leur vêtement avant de remonter en classe.

-Point sur la rentrée des classes : Cette année l'école de La Lèze accueille deux nouvelles enseignantes : Mme Delphine DELORD est en charge de la classe de Moyenne et Grande Section de maternelle, Sylvie DUSSERT ayant laissé son poste pour prendre celui de remplaçant titulaire rattaché à l'école, Mme Nathalie GARREL est en charge de la classe de CE2/CM1, Nathalie JUNG ayant quitté l'école pour prendre des fonctions de directrice à l'école de Varacieux.

Au niveau des effectifs, à la rentrée de septembre 2011, l'école a accueilli 165 élèves répartis en 6 classes de la manière suivante : 29 enfants de Petite Section pour M. JOBIN, 27 enfants : 19 enfants de Moyenne Section et 8 de Grande Section pour Mme DELORD, 23 enfants : 11 enfants de Grande Section et 12 de CP pour Melle PIERSON, 30 enfants : 25 enfants de CE1 et de 5 CE2 pour Mme VADON, 27 enfants : 17 enfants de CE2 et 10 de CM1 pour Mme GARREL, et 29 enfants : 6 enfants de CM1 et 23 de CM2 pour Mme SOUBEN. L'effectif par section est donc : 29 PS, 19 MS, 19 GS, 12 CP, 25 CE1, 22 CE2, 16 CM1, 23 CM2.

-Le projet d'école : Le projet d'école en cours concerne les années 2010-2013. Il se décline en 3 axes: L'amélioration des résultats de tous les élèves et la réduction des écarts entre élèves; La prise en charge de la difficulté scolaire. L'ouverture sur les arts et la culture. L'an dernier, nous avons orienté notre travail sur: Pour le 1er axe, l'expression orale et écrite en s'appuyant sur les connaissances en vocabulaire et en grammaire avec la mise en place d'un classeur de vocabulaire et de structures langagières qui pourrait se transmettre de classe en classe. Malheureusement, ce travail n'a pas pu être mené à terme. Pour le 2nd axe, nous avons mis en place des ateliers de remédiation pour répondre aux besoins spécifiques de chaque enfant. Il s'agissait alors de réaliser des groupes de besoin, sur une tranche horaire banalisée où les PS jusqu'aux CM2 pouvaient être réunis pour travailler une même compétence. Cette organisation, lourde en gestion, devra être abandonnée cette année et expérimentée sur le temps de l'aide personnalisée entre 11h30 et 12h30, le nombre d'enfants à gérer à ce moment étant moins important. Il y avait aussi la différenciation pendant le temps de classe qui continuait à se faire et la mise en place d'une fiche de suivi. Enfin, pour le 3^{ème} axe, nous avons retenu le thème des enfants du monde et proposé un spectacle musical et chorégraphique aux parents pour clôturer cette approche qui avait permis d'aborder les volets artistiques, gastronomiques, littéraires et humanistes de chacun des continents. Cette année, nous entrons donc dans la 2^{ème} année de mise en œuvre du projet d'école dont voici les grandes lignes : Pour le 1er axe, il semble important que le projet du classeur voit le jour et puisse se mettre en place réellement pour chaque niveau. De plus, une animation pédagogique autour de l'élaboration d'un livret d'évaluation des compétences du socle commun devrait aussi nous permettre d'élaborer une programmation de ces compétences sur l'ensemble des cycles de l'école primaire. C'est pourquoi nous attendons de voir quelles vont être les directives de notre hiérarchie pour ce qui est de la

constitution de ce livret. Pour le 2nd axe, nous expérimenterons au cours du 2^{ème} trimestre une remédiation par groupes de besoin, sur le temps de l'aide personnalisée. Pour le 3^{ème} axe, nous avons retenu le thème « Voyage à travers le temps » qui permettra aux enfants de l'école d'étudier une époque en détails, de la préhistoire à l'époque contemporaine, d'acquérir du vocabulaire, des connaissances sur les modes de vie, des connaissances et des techniques artistiques... Une représentation pour les parents devrait voir le jour en fin d'année avec des modalités d'organisation qui restent encore à définir.

-Les projets de sorties : Sur présentation des sorties scolaires des différentes classes par les enseignants respectifs, le conseil d'école donne un avis favorable à la réalisation de celles-ci. Ces sorties seront :

-Pour les PS : Un séjour de 2 jours et 1 nuit sur le thème des chevaliers sur le secteur de Paladru avec au programme visites de châteaux et réalisation d'ateliers thématiques qui restent encore à définir. Le coût sera pris en charge par le sou des écoles et une participation des familles.

-Pour les MS/GS et GS/CP : Un séjour de 3 jours et 2 nuits à Bouvente le Haut, dans le Vercors. Au programme : découverte de la faune et de la flore de la montagne et de la rivière, construction de cabanes, escalade et « accrobranche » si l'Inspection Académique accepte cette activité cette année. Le coût sera pris en charge par le sou des écoles, l'école et une participation des familles.

-Pour les GS/CP : Une journée « Chien de traîneaux » à Vassieu en Vercors.

Pour les classes de PS, MS/GS et GS/CP, une sortie au théâtre pour faire découvrir ce lieu aux enfants financée par le Sou des écoles dans le cadre du spectacle de Noël.

-Pour les CE1/CE2 : Un projet sur la commune « L'Albenc » avec l'intervention en classe d'une personne, une rencontre rugby pour finaliser le cycle réalisé sur la 1^{ère} période, une sortie sur Saint-Romain en Galle sur le thème de l'Antiquité. Le coût sera pris en charge par le sou des écoles, et une participation des familles.

-Pour les CE2/CM1 : Une sortie de 3 jours et 2 nuits à Paris avec au programme : visite et découverte de Paris et de ses monuments : La Tour Eiffel, le château de Versailles, son parc et ses fontaines, La Seine en bateau mouche, Les douves du Louvres. Cette sortie aura lieu du 14 au 16 mai 2012 avec la classe de CM1/CM2 de La Rivière de Mme CAINE. Le coût sera pris en charge par le sou des écoles, l'école et une participation des familles.

Pour les CM1/CM2 : Une sortie sur Saint-Romain en Galle sur le thème de l'Antiquité, une sortie à la journée à Vaison-la-Romaine avec atelier mosaïque et visite du site gallo-romain. Le coût sera pris en charge par le sou des écoles, l'école et une participation des familles.

La mairie allouera une enveloppe financière pour subventionner en partie ces voyages avec nuitée au vote du prochain budget (2012). **D'autre part, il ne faut pas oublier que la mairie aide les familles à financer ces voyages par le biais du CCAS au prorata du Quotient Familial et invite fortement les familles qui en auraient besoin à prendre rendez-vous à la mairie.**

-Budget 2012 : Il est d'ores et déjà demandé à la mairie de prévoir l'achat d'un nouvel ordinateur afin de renouveler le pack informatique de l'école qui ne cesse de tomber en panne. D'ailleurs, il est demandé à la mairie de contacter M. CASTAING, personne chargée de la maintenance, pour voir avec lui pourquoi certains problèmes perdurent malgré ses interventions et pourquoi certains problèmes ne peuvent être résolus. Ces compétences sont-elles réelles et efficaces ? La question peut se poser. En tout cas, ce problème doit être résolu pour permettre aux classes de travailler sur les ordinateurs et de valider le B2i comme l'exigent les programmes.

-Bilan des exercices d'évacuation : Un exercice d'évacuation doit être réalisé chaque trimestre. Le 1^{er} a eu lieu pour le bâtiment élémentaire le jeudi 22 septembre 2011. Les enfants ont mis 4 minutes et 27 secondes pour évacuer. Toutefois, reste le problème de l'alarme qui doit être déclenchée en chaîne et qui n'est pas toujours audible. La mairie va voir si le volume sonore peut être augmenté. D'autre part, pour faciliter le déclenchement en chaîne, des panneaux seront apposés à côté des boutons presseurs pour que les instituteurs remplaçants puissent savoir où appuyer. De même, les consignes d'évacuation seront rajoutées sur le document à laisser à disposition et à la vue des éventuels remplaçants. Pour la classe de Nathalie, la mairie va voir si une clé peut lui être donnée pour la porte de la MJC afin de lui permettre de rentrer dans le bâtiment par ce côté au cas où la porte coupe-feu se refermait avant que tous les enfants aient évacués. Un exercice d'évacuation pour la maternelle aura lieu au retour des vacances de la Toussaint.

-Affichage des plans d'évacuation : La mairie nous rassure et nous assure que les plans d'évacuation seront livrés pendant les vacances et installés dans la foulée. Les lieux restent à définir en collaboration avec l'équipe enseignante.

-Problème de l'urinoir dans les toilettes des garçons situés sous le préau : Devant le problème récurrent de l'urinoir bouché ou dans lequel se trouve des excréments (les enfants n'osant pas faire dans le toilette turc), il est demandé à la mairie d'enlever cet urinoir pour éviter d'avoir à le déboucher régulièrement et pour des raisons de sécurité au cas où il se décrocherait si un enfant s'asseyait dessus.

-Remerciements pour les travaux réalisés pendant l'été : L'équipe enseignante tient à remercier la municipalité pour les travaux effectués au cours de l'été : plan de travail, achat et pose d'un tableau, sécurisation de la porte côté maternelle (entre autres).

Pour améliorer et optimiser les conditions de travail de la personne chargée du ménage, il est demandé à l'équipe enseignante de faire ramasser les papiers et le plus gros du matériel scolaire tombé au sol (crayons...) par les enfants.

Ordre du jour des représentants des parents d'élèves

-Sécurité : -Présence des ceintures de sécurité dans les cars : M. JOBIN rappelle que pour chaque confirmation de devis il rappelle à Mme TORTA, la collaboratrice de chez Perraud Voyages qu'il souhaite des bus avec ceintures. Melle TORTA fait de son mieux pour satisfaire cette demande mais rappelle qu'elle n'est pas à l'abri d'un problème technique sur un car et donc d'avoir à la remplacer par un car sans ceinture. Quoiqu'il en soit, à ce jour, aucun texte n'oblige la présence obligatoire de ceintures pour transporter les enfants en âge scolaire.

-Trousse de secours et gilets jaunes : Il est rappelé aux parents d'élèves par diffusion de la liste fournie par le centre médico scolaire du matériel à posséder dans les pharmacies de l'école pour réaliser les soins. Il est également rappelé que lorsque l'enfant se blesse et qu'il est difficile pour l'enseignant d'effectuer les soins ou d'estimer l'importance de la blessure que les parents sont avertis par téléphone pour qu'ils prennent leur disposition et puissent pratiquer les soins qu'ils souhaitent.

Pour ce qui est des gilets jaunes, lors des déplacements à pieds, il est possible d'acheter deux gilets qui seront conservés à l'école et utilisables par les enseignants effectuant des sorties pédestres nécessitant d'être vu.

Un achat de poche de froid sous manipulation sera également à prévoir pour mettre dans la trousse à pharmacie utilisée lors des sorties scolaires de manière à pouvoir la poser sur un coup éventuel.

-Budget, achat de manuels scolaires : Les représentants de parents demandent à ce que des séries de livres soient achetées par l'école de manière à ce que chaque enfant possède un exemplaire. A cela, l'équipe enseignante répond d'une part que le fait de manquer d'exemplaires (qu'il n'y en ait pas un par enfant) ne gêne pas le fonctionnement de la classe et que l'enseignant(e) concerné ne voit donc pas l'utilité d'en acheter d'autres. D'autre part, ces mêmes séries ont pu être rééditées et par conséquent ne plus correspondre aux exemplaires déjà présents dans la classe. Ce double fonctionnement serait plus gênant pour l'enseignant(e). Enfin, des achats pourraient avoir lieu mais nous ne sommes pas sûrs que cet investissement soit rentable sur du long terme dans la mesure où les effectifs par section varient d'une année à l'autre et que par conséquent certains livres pourraient ne plus avoir d'utilité.

Toutefois, il est vrai aussi que le budget alloué par la mairie pour chaque enfant (38,50 €) ne permet pas de renouveler les séries de livres de manière fréquente comme elle ne permet peut être pas toujours d'acheter tout le nécessaire dont un enseignant a besoin pour fonctionner correctement dans sa classe. Peut-être faudrait-il envisager d'augmenter cette dotation.

Nous demandons à la mairie d'étudier la possibilité d'augmenter cette dotation.

-Présence de la bibliothèque de Vinay au sein de l'école : La bibliothèque de Vinay ne se déplace plus dans les communes environnantes. Toutefois, nous avons et utilisons la possibilité d'être inscrit et d'avoir une carte de prêt. Ainsi, les bibliothécaires nous préparent en fonction des thèmes abordés des livres ou albums que nous pouvons récupérer. Les enseignants ont bien entendu que certains parents pouvaient se charger d'aller chercher ou ramener ces caisses. De plus, des caisses de prêts d'albums... sont disponibles à l'inspection de circonscription et n'hésitons pas à les consulter si besoin.

-Stationnement : Les parents d'élèves remercient la municipalité et « Alby-la-noix » pour l'impact qu'il y a eu sur le respect des trottoirs lors du stationnement à l'entrée et à la sortie de la classe. Toutefois, un rappel pourrait être fait dans le prochain bulletin municipal pour renouveler ce respect. Les parents délégués demandent à l'ensemble des parents de respecter le code de la route et de stationner uniquement sur les places de parking. Il est en effet dangereux pour les piétons (nos enfants notamment) de devoir marcher sur la route parce qu'un parent un peu trop pressé stationne sur le trottoir. Nous rappelons également qu'un 2ème parking est à leur disposition du côté du boulodrome.